

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne  
**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne  
**Band:** 5 (1764)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Projet pour encourager la culture des muriers dans le païs de Vaud  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382609>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

III

PROJET

POUR ENCOURAGER

LA CULTURE DES MURIERS

dans le PAÏS de VAUD,

*Présenté à un Membre du Conseil de Commerce à BERNE.*

C 4

III

PROJET

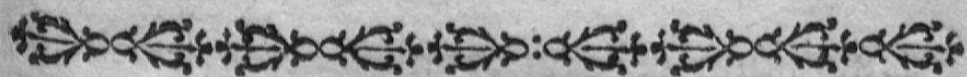
POUR ENCOURAGER

LA CULTURE DES MURIERS

dans le Pais de Vaud,

Présenté à un Membre du Conseil de Canton

par M. de BERNARD



## P R O J E T

*Pour l'encouragement de la culture du mûrier & de l'éducation des vers à soie.*

**U**N Magistrat animé du désir de servir l'Etat, en prévenant même ses besoins éloignés, & en découvrant ceux qui sont cachés aux yeux du plus grand nombre, reçoit comme autant d'aveux de la confiance dans ses lumières & dans ses sentimens, les projets utiles qu'on ose lui présenter. C'est cette persuasion de votre façon de penser, Monsieur, qui me détermine à soumettre à votre examen les idées suivantes, auxquelles les bonnes intentions de l'auteur donneront quelque prix à vos yeux. Mon but est de chercher un remède à la décadence très-sensible du pais de *Vaud*, par l'introduction de quelques nouvelles branches d'industrie.

Deux maux bien réels affligent cette province, & méritent la plus sérieuse attention. Je veux parler de la dépopulation, qui fait de grands progrès, & de la négligence de diverses parties de l'agriculture; chacun de ces deux maux est réciproquement la cause & l'effet de l'autre.

L'ambition

L'ambition & l'avarice enlèvent annuellement au pais Romand soumis à Leurs Excellences un nombre de sujets si considérable, que la population s'épuise de jour en jour. On n'observe point le même phénomène dans la partie allemande du Canton, où les terres sont mieux en valeur, & où dans le même tems l'industrie des habitans est plus variée dans ses objets. Je présume que la désertion des sujets du pais de Vaud diminueroit de même, si on leur ouvroit chés eux de nouveaux moiens de satisfaire la soif des richesses, si l'on présentoit plus d'objets à des imaginations inquietes dans l'inaction, & des espérances plus prochaines à leurs désirs.

Qu'on me permette d'établir ici pour principe, que, quand même une nation pourroit se passer du commerce avec ses voisins, il seroit difficile de prouver que l'introduction des manufactures quelconques dut faire tort à la culture de son pais. A' plus forte raison, quand diverses matières fabriquées chés nos voisins sont devenues un besoin pour nous, & que nos gens abandonnent leurs terres pour louer leur main d'œuvre dans ces mêmes fabriques: doit-il être intéressant pour nous de chercher à retenir dans le pais & l'argent & les hommes, n'en dût-il revenir d'autre avantage, que le profit provenant aux cultivateurs des terres voisines de ces établissemens, par la plus grande consommation des denrées.

Cependant

Cependant , pour prévenir l'objection que peut fournir la crainte de distraire de la culture des champs & des vignes des mains déjà trop rares & si précieuses ; j'ajouterais qu'on doit chercher à mouvoir les fabriques nouvelles par des étrangers autant que possible. En les attirant dans le pais , on fournira en même tems autant de recrues à la population.

On ne peut pas disconvenir que la culture des terres du pais de Vaud ne soit susceptible d'améliorations très - importantes. Cet objet a été pris en considération par des Sociétés particulières , & l'on pourra se promettre des fruits toujours plus heureux de leurs efforts , si le Souverain continue de soutenir leur zèle par des regards favorables.

Il se présente trois moïens différens pour remédier à la dépopulation : de mettre des obstacles à la sortie des émigrans : de favoriser les mariages & leur plus grande fécondité : & de réparer par la réception de nouveaux colons la perte que cause la désertion des anciens.

Le premier moïen conduit à des précautions trop sévères pour un état républicain , & dont l'expérience fait voir l'inutilité même dans les monarchies , les gênes de cette nature ne servent souvent qu'à irriter le desir inquiet de s'en affranchir. Je ne veux pas dire que le Législateur ne doive & ne puisse se proposer d'arrêter

d'arrêter les désertions par des ordonnances au désavantage des déserteurs.

Le second moien est digne de la plus sérieuse attention. Mais je ne présume pas que dans l'état actuel des choses, les précautions à prendre sur cet objet puissent suffire pour remplir le vuide de la dépopulation, dans les districts où elle est la plus sensible. L'examen des moïens que la législation peut mettre en ceuvre pour tirer un nouveau peuple du sein de la nation même, me conduiroit trop loin de l'objet que je me suis proposé de traiter.

Le dernier des remédes proposés contre les effets de la dépopulation me paroît le plus sûr, le plus facile & le plus efficace. Rien n'empêche du moins qu'on ne le combine avec les autres.

Les étrangers qui s'établissent parmi nous, sont pour la plupart des particuliers riches, attirés chés nous par l'espérance d'y jouir plus sûrement, sous une domination douce, des biens qu'ils ont réussi à acquérir : ou des artistes & des fabriquans. Il est affés rare qu'il s'offre de nouveaux bras pour la culture des champs & des vignes. Les enfans même des artistes apauvris ne retournent guères à la glébe ; ils trouvent toujours dans les villes affés de services plus adaptés à leur goût. Il seroit très-important sans doûte de ne pas négliger les occasions recherchées avec tant d'empressement

ment par d'autres Princes, de repeupler les campagnes par des colons étrangers qui se destinent à la bêche & à la charrue. En attendant, c'est toujours un encouragement pour l'agriculture, & un motif pour retenir les hommes dans le pais, quand par l'établissement prudent des fabriques, on augmente la consommation des denrées & la culture des matières premières qu'elles mettent en œuvre.

Qu'on ne se laisse pas décourager par l'exemple de quelques provinces de France, où vraisemblablement l'industrie & le commerce ont été trop protégés aux dépens de l'agriculture. Cet abus peut facilement avoir lieu sous un gouvernement monarchique, où le Prince ou son Ministre, séduits par des préventions, subordonne ou sacrifie volontiers à un objet favori les autres parties de l'administration publique. Dans un pais libre, la juste balance entre les différens états sera plus aisément conservée, pourvu qu'on prête à tous une main secourable & qu'on ne les gêne point par des prévoiances trop inquiètes (\*).

Ces

(\*) Les hauteurs presqu'incultes du Jura, comprises dans l'enceinte du Comté de Neuchâtel sont peuplées comme des ruches, par un nombre étonnant d'artistes laborieux, réfugiés la plupart de la France dans cet azile. Les cultivateurs des vallées voisines de la Suisse & de la Bourgogne profitent des richesses de ces colonistes, qui sont les fruits de leur industrie.

Ce

Ces considérations me persuadent que les manufactures pourroient devenir un moien pour accroître la population des villes du pais de Vaud, & pour encourager mieux la culture même de la terre. Mon embarras n'est qu'à désigner le genre de manufactures, qui servira le mieux à ce double but. A' ce genre appartiennent les fabriques des toiles, des étoffes & des draps, si en même tems la matière première peut être tirée du pais.

Le commerce des toiles est poussé fortement dans tout autre district du pais. Mais comme on y emploie beaucoup de lin étranger, il est à souhaiter que cette culture soit mieux poussée dans tout le pais. Il en est de même par rapport à la laine; nous voions luire quelque espérance qu'enfin cette manufacture prendra pied & que l'éducation des bêtes à laine sera perfectionnée. Comme l'usage des étoffes de soie

Ce n'est que depuis l'établissement subit d'un grand nombre de fabriques d'indiennes dans les environs de la ville même de Neuchâtel, qu'on se plaint de la diminution des ouvriers pour la culture des terres; ces manufactures offrent d'abord au peuple un gain plus aisé & plus fort, & dont les jeunes gens peuvent profiter de bonne heure. Mais au moyen du réhaussement des fonds & du prix des denrées, les possesseurs reçoivent un dédommagement, & la culture un encouragement, dont elle ne tarde pas à profiter, partout où l'on ne ferme pas la porte aux nouveaux colons.

soie dévient de jour en jour plus commun & plus indispensable, il est à desirer que la fabrique de ces étoffes s'étende & puisse être combinée avec la culture de la soie, & le pais de Vaud est, sans contredit, le district de la Suisse le plus favorablement situé pour ce dernier objet.

Il ne se présente d'ailleurs à mon esprit aucun moien plus sûr pour réparer les pertes que nous cause la ville de Genève en nous enlevant sans cesse un nombre si considérable de sujets du Canton. Quelques encouragemens bien entendus décideroient vraisemblablement un nombre d'habitans de Genève & de Religionnaires de la France, à s'établir dans les villes municipales du pais de Vaud, où les loiers, la main d'œuvre & les vivres sont toujours à plus bas prix que dans une grande ville, & où le raport du langage & des mœurs lève un des plus grands obstacles pour de nouveaux colons.

La culture des mûriers fourniroit dans plusieurs quartiers du pais de Vaud par le produit de la soie, un profit très-considérable pour le païsan, sans lui coûter beaucoup de tems & de soins & sans le distraire des ouvrages pressans de l'agriculture. Dailleurs l'exemple des pais, où la culture de la soie est la plus florissante, & le témoignage des personnes les plus instruites sur cet objet d'industrie, nous assurent, que la seule voie pour pousser la cul-  
ture

ture de la soie à un haut degré de perfection ; est d'engager le païsan même à s'y appliquer en petit & en détail.

Quant aux moiens d'attirer des fabriquans dans le païs, le premier, sans doûte, est de leur en faciliter l'entrée. Il seroit utile, avant toute chose, de se relâcher des droits qu'il est d'usage de faire païer pour la naturalisation & peut-être de leur accorder la permission d'acheter dans un tems déterminé & jusqu'à la concurrence d'une valeur fixe, en maison & jardins, sans être assujettis à laud ; les diverses circonstances du tems & des lieux indiqueront la juste mesure qui doit fixer les bornes de ces concessions. Mais en même tems, il faudroit pouvoir diminuer les obstacles qui ferment l'entrée dans les corps de bourgeoisie ; pour prévenir les grands inconvéniens qui résultent de la distinction perpétuelle de deux classes d'habitans dans le même lieu. On est tombé souvent à cet égard dans une faute, qui actuellement a produit des effets défavantageux, & peut dans la suite encore, en entretenant des distinctions de partis, détruire les bonnes vues qu'on se propose dans la réception des nouveaux colons.

Il faut observer ici, qu'à plusieurs égards il est plus avantageux pour un païs de disperser les manufactures en divers lieux, plutôt que de les accumuler sur un seul centre. Par-là, leurs

leurs influences sur la population & la culture opèrent mieux sur le général, & les révolutions dans les progrès & la décadence de quelque branche d'industrie sont moins sensibles & leurs conséquences moins dangereuses.

Après avoir pourvu à l'établissement des manufactures, il faudroit, pour favoriser l'écoulement des matières fabriquées, mettre un impôt sur les étoffes étrangères qui peuvent concourir dans la consommation intérieure, avec les mêmes étoffes fabriquées dans le pais, & prélever sur son produit des primes en faveur de ces dernières.

Mais qu'on prenne bien garde, & qu'on se propose toujours comme un principe irrévocable, d'attacher les privilèges au corps de la nation, & de ne jamais les concentrer dans l'intérêt des sociétés ou des particuliers. Toutes ces faveurs personnelles sont injustes dans le fond, & toutes leurs suites sont nuisibles.

On pourra, au bout de quelque tems, progresser à la défense absolue des étoffes étrangères de la même espèce, dont il s'en fabriquera dans le pais en assez grande quantité pour fournir à la consommation. Une défense semblable conduira à la restriction du luxe la plus sûre & la plus praticable; puisque nous sommes trop dégénérés pour supporter des loix somptuaires positives, & qui détermineroient, non ce qui doit être défendu, mais ce qui sera

permis, la législation doit s'appliquer, du moins, à tirer de la folie & des excès des riches une ressource pour l'industrie laborieuse du peuple.

Si, par supplément à ces utiles arrangements, un fond pouvoit être établi, pour fournir des primes en faveur des étoffes qui seroient vendues au dehors, ce nouvel encouragement ne seroit que l'imitation d'un moyen toujours employé avec succès par les Anglois, lorsqu'ils se proposent d'enlever à leurs voisins quelque branche d'industrie.

Il se présente dans l'exécution même d'un pareil projet beaucoup d'autres arrangements à faire, que je passe sous silence, parce que le cas même indiquera les règles les plus sûres. Je passe au second objet : à la culture des mûriers.

Je ne puis trop le répéter : la culture de la matière première est toujours le point le plus important. Le sort des manufactures est plus casuel, il dépend de plus de combinaisons & de circonstances, il occupe moins de bras, & il est sujet à des révolutions plus grandes & plus subites. La culture de la matière ou du premier produit de la terre offre un moyen de subsistance plus indépendant ; les suites des mauvaises récoltes ne sont point aussi funestes, ni aussi difficiles à réparer, que les accidents qui interrompent la fabrication. Le cultivateur

teur peut, selon les circonstances, se choisir promptement un autre objet de culture; mais le fabricant n'adopte pas aussi aisément une autre vocation: il dépend, par conséquent beaucoup plus du premier. Et le profit que donne la culture, reparti immédiatement sur le corps de la nation, est d'une utilité plus générale & plus importante, quoique moins sensible.

Le mûrier & par conséquent la culture de la soie demande peu de terrain & occupe fort peu de tems, à proportion de son rapport très-considérable; le païsan peut suivre cette culture sans négliger les autres travaux de son état; cette circonstance très-importante parle en sa faveur. Nos païsans sont habitués à bien des soins beaucoup plus pénibles, à des travaux plus difficiles, à des cultures plus longues, & dont le fruit ne peut point entrer en comparaison avec le produit des mûriers, & celui de l'éducation du ver à soie. Des personnes dont les connoissances & l'expérience méritent une entière confiance sur ce point, attestent que l'éducation de cet insecte n'est point aussi favorable, aussi difficile & incommode, qu'on nous la représente. En Piedmont, où la culture de la soie est introduite dans les campagnes le païsan loge ses vers dans quelque coin de sa chambre, quelquefois sur le ciel de son lit, fréquemment sur des tablars de la cuisine, & il en abandonne la direction à un enfant. Il n'y a que peu d'années depuis l'introduction

générale de cette industrie dans cette province, & actuellement il en sort annuellement des soies cruës pour des sommes considérables.

D'une part, l'exemple accompagné des instructions nécessaires; de l'autre, des récompenses propres à exciter l'industrie par des motifs d'ambition ou de cupidité, en lui présentant des dédommagemens prochains en attendant les profits encore éloignés, voilà les deux grands moïens pour faire goûter toute nouvelle culture. La Société œconomique de *Berne* pourvoira au premier, en fournissant des instructions à la portée du peuple; & les sociétés correspondantes s'empresseuront à donner l'exemple de l'aplication pratique des règles.

La Société de *Berne* a bien senti la nécessité des primes, mais comme il faut des sommes considérables pour pouvoir les multiplier, si l'on veut en attendre quelque effet considérable, ce moïen passe les facultés d'une semblable société.

Je suppose qu'on pourroit, dans le but d'encourager la culture des mûriers, promettre à chaque païsan qui en auroit planté près de son village un nombre, qu'il ne faudroit pas fixer au-dessous de trente, & qui les auroit bien cultivé jusqu'à la troisième année, pour chaque pied d'arbre une prime de cinq sols, ainsi pour trente pieds sept livres & demi. Afin que la plantation se fit à moins de fraix & de bon plant,

plant, il feroit à fouhaiter, que par le concours des particuliers bien intentionnés, on pût dans les principales villes du pais établir des pépinières de mûriers pour en fournir gratis des plants de la forte convenable. Les fraix pour les semer, pour les enter, & ceux de leur première culture n'exigent pas des dépenses bien onéreuses. En attendant, on devroit songer à fournir à bon compte des pépinières déjà établies, le nombre suffisant de plantes pour les premiers demandeurs.

Suposons maintenant que le nombre des arbres plantés dans le courant des trois premières années monte à 40000; il faudroit une somme de dix mille francs pour des primes. La voie la plus facile pour lever cette somme feroit celle d'une loterie. Et pourquoi craindroit-on de se servir de ce moien pour un but aussi utile, dans le tems que des sommes si considérables d'argent sont enlevées par des loteries étrangères? Je suis persuadé que l'annonce d'une pareille loterie trouvera faveur dans le pais & crédit chés l'étranger. Que l'on confie la direction & la régie de la loterie aux Sociétés œconomiques établies dans le pais; & je ne doûte point, qu'en retour d'une confiance si bien méritée, elles ne se chargent de cette direction sans fraix.

Si ce projet peut avoir lieu, il convient d'en presser l'exécution. Quand même les primes ne doivent être distribuées qu'au bout de trois ans, il est bon que des arrangemens fixes ex-

citent la nonchalance du païsan , & acréditent des promesses qui ne présentent que des espérances lointaines.

Un second motif pour accélérer son exécution, est celui-ci : pour remplir parfaitement son but, il faudra nécessairement apliquer aussi des primes à l'éducation des vers à soïe ; suposé que la plantation des mûriers fût poussée au point d'épuiser en primes tout le produit de la loterie ; il faudra songer à former un nouveau fond pour des primes en faveur de l'éducation des vers à soïe. Dans ce cas , peut-être le succès de la première loterie encouragera - t - il à en proposer une seconde. Dès lors il faut avoir gagné l'intervalle du tems nécessaire pour remplir celle-ci.

Il n'est pas doûteux que par cette voie on obtiendrait plus d'un avantage. Le païs se peupleroit insensiblement de cette classe de colons qu'on doit le plus rechercher , d'étrangers habiles & laborieux qui répandroient leur industrie parmi les anciens colons du païs. Au moïen des ordonnances indiquées pour l'encouragement des fabriques notre luxe toujours accroissant seroit du moins subordonné au bien public. Enfin le produit des vers à soïe une fois établi dans le Canton présenteroit au peuple de la campagne un gain aisé qui le mettroit en état de perfectionner la culture de ses terres. Notre païs aura toujours sur d'autres contrées plus favorables à la culture des mûriers cet avan-

avantage assuré, d'être moins exposé au fléau de la guerre.

Je puis m'être trompé dans l'évaluation du capital nécessaire pour les primes, mais cela ne fait que la partie la plus arbitraire de ce projet. Tout roule sur les proportions suivantes, qui me semblent aussi importantes que leur affirmative me paroît vraie. Seroit-il utile d'introduire de nouvelles branches d'industrie dans le pais de Vaud? La culture de la soie est-elle convenable à ce but? Le moien proposé des primes est-il plus propre pour y réussir? Je réponds sur cela: c'est par des primes pareilles que la culture de la soie, dans peu d'années est devenue si générale & si florissante en Piedmont, qu'annuellement elle raporte à ce petit pais un gain annuel de plusieurs millions.

avantage même, d'être moins exposé au besoin  
 de l'argent.  
 La puis m'être exempté dans l'évaluation du  
 capital nécessaire pour les terres, mais cela ne  
 fait que la partie la plus essentielle de ce projet.  
 Tout reste aux propositions suivantes, qui  
 me semblent aussi importantes que leur exé-  
 cution me parait vraie. Serait-il utile d'in-  
 duit de nouvelles branches d'industrie dans le  
 pays de Vaud? La culture de la soie est elle  
 convenable à ce pays? Le moine proposé des  
 prêtres est-il plus propre pour y réussir? Je ré-  
 ponds à ces questions: c'est par des principes  
 que la culture de la soie, dans peu d'années est  
 devenue si générale & si florissante en Piedmont,  
 par conséquent elle rapporte à ce petit pays un  
 grand nombre de millions.